



CALENDRIER AFFECTATION APRÈS LA 3ÈME

2025

**Les dates clés à ne pas manquer
pour l'affectation de votre enfant en Essonne**

Les démarches d'affectation de votre enfant s'effectuent
en ligne via le compte unique [ÉduConnect](#).

Vous n'avez pas de compte, créez-le dès à présent



**À partir du
4 AVRIL**

Je consulte les offres de formation
sur ÉduConnect



**5 MAI
au
26 MAI**

Je saisis des vœux de formation
sur ÉduConnect



**27 JUIN
après-midi**

Je consulte les résultats d'affectation
sur ÉduConnect



Avant le

3

JUILLET

12h

Mon enfant a obtenu une affectation

**Je l'inscris, en ligne
ou dans son établissement d'affectation***

**Je m'informe des modalités d'inscription spécifiques
auprès de l'établissement d'affectation*

**OBLIGATOIREMENT & SANS DÉLAI
POUR GARANTIR SON AFFECTATION**

Se reporte



**Mon enfant n'a pas d'affectation
à l'issue de la phase 1**

JE POURSUIS LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

*page 2 pour la seconde générale et technologique
OU page 3 pour la voie professionnelle*

PHASE 1

PHASE 2

4
JUILLET

COMMISSION DÉPARTEMENTALE
Examen des vœux en seconde générale & technologique des élèves non affectés en phase 1



Avant le
9
JUILLET

Mon enfant a obtenu une affectation

Je l'inscris,
auprès de l'établissement d'affectation

**OBLIGATOIREMENT & SANS DÉLAI
POUR GARANTIR SON AFFECTATION**



**Mon enfant n'a pas d'affectation
à l'issue de la phase 2**

JE POURSUIS LA PROCÉDURE D'AFFECTATION
PHASE 3

FIN
AOÛT

COMMISSION DÉPARTEMENTALE
Examen des vœux en seconde générale & technologique des élèves non affectés en phase 2



Mon enfant a obtenu une affectation

Je l'inscris,
auprès de l'établissement d'affectation

**OBLIGATOIREMENT & SANS DÉLAI
POUR GARANTIR SON AFFECTATION**

PHASE 3

PHASE 2

7 JUILLET
au
9 JUILLET

Je formule de nouveaux vœux
auprès de mon collège d'origine
pour les élèves non affectés en phase 1



11 - 15
JUILLET

&
22 - 27
AOÛT

Mon enfant a obtenu une affectation

Je l'inscris,
auprès de l'établissement d'affectation

**OBLIGATOIREMENT & SANS DÉLAI
POUR GARANTIR SON AFFECTATION**



**Mon enfant n'a pas d'affectation
à l'issue de la phase 2**

**JE POURSUIS LA PROCÉDURE D'AFFECTATION
PHASE 3**

PHASE 3

3 - 5
SEPTEMBRE

Je formule de nouveaux vœux
auprès de mon collège d'origine
pour les élèves non affectés en phase 2



8 - 12
SEPTEMBRE

Mon enfant a obtenu une affectation

Je l'inscris,
auprès de l'établissement d'affectation

**OBLIGATOIREMENT & SANS DÉLAI
POUR GARANTIR SON AFFECTATION**



15
SEPTEMBRE

**Mon enfant n'a pas d'affectation
à l'issue de la phase 3**

Il se rend dans son collège d'origine
pour un entretien de situation

RESSOURCES

PAS À PAS VIDÉO



**Créer son compte
ÉduConnect**



L'AFFECTATION EN 8 QUESTIONS



**Réponses aux questions
récurrentes sur l'affectation**



SITE INTERNET



**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale
de l'Essonne**

